



LES GEM

à la Fondation des Amis de l'Atelier

Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) est un dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la Loi handicap du 11 février 2005, dont l'objectif est de lutter contre l'isolement de personnes en souffrance psychique en valorisant le soutien mutuel et en facilitant le lien social.

Ce même dispositif peut s'étendre également à des personnes souffrant de troubles cognitifs liés notamment à un traumatisme crânien, un AVC, une lésion cérébrale, et au-delà à des personnes souffrant d'isolement relationnel.

La Fondation des Amis de l'Atelier compte aujourd'hui 4 GEM implantés respectivement à Varennes-sur-Seine en Seine-et-Marne (77) et à Rambouillet, Conflans-Sainte-Honorine et Poissy dans les Yvelines (78).

- **Comment fonctionnent les GEM ?**
- **Qu'apportent-ils aux personnes qui les fréquentent ?**

Un dossier pour mieux comprendre le fonctionnement des GEM appuyé par les témoignages d'adhérents, de partenaires et de salariés de la Fondation.

Les GEM, qu'est-ce que c'est ?

Les GEM sont des lieux d'accueil, en semaine et certains week-ends. Ils reposent sur la philosophie de la « pair-aidance » : en permettant à des personnes ayant des difficultés communes de se regrouper, ils valorisent le soutien mutuel et facilitent le lien social. Ils sont des espaces d'échanges, de convivialité, de reconnaissance et de valorisation.

À travers des activités créatives, les adhérents établissent des relations entre eux, entre pairs, qui leur permettent de sortir de l'isolement, de trouver de la confiance.

Patricia et Yolande témoignent : « Au GEM, on boit un café, on mange un gâteau, on partage un repas, on rigole. Sans le GEM, je resterais seule chez moi. Le GEM c'est ma famille ». « Mes deux enfants sont grands maintenant et me poussent à aller au GEM. Ils trouvent que je vais beaucoup mieux depuis que je vais au GEM ».



Les GEM sont organisés sous la forme d'une association d'usagers (ou adhérents). Ceux-ci ont toute possibilité de prendre des initiatives et des responsabilités, d'être acteurs de l'organisation et du fonctionnement, notamment en écrivant ensemble des règles de vie commune.

En moyenne les GEM de la Fondation ont, chacun, une quarantaine d'adhérents.

Les adhérents que nous avons rencontrés ont connu le GEM par les Centres Médico-Psychologiques, les hôpitaux, les foyers, l'UNAFAM, les associations locales d'insertion et caritatives ou même, par le bouche à oreille.

Les adhérents ne sont pas forcément accompagnés par une structure ou service médico-social. Ils peuvent être connus par d'autres services sociaux ou n'avoir aucun contact avec un professionnel. Ils n'ont pas l'obligation de reconnaissance de leur handicap. La seule condition d'admission est de s'engager par une adhésion concrétisée par une cotisation annuelle (dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale et qui est entre 10 et 30 euros dans les GEM de la Fondation) et de participer à la vie du groupe dans un esprit d'entraide.

Celles et ceux qui arrivent au GEM ont connu des trajectoires difficiles, tant sur le plan médical que social, les deux étant liés et menant souvent à l'exclusion et l'isolement. Au GEM, point de médecin ni d'infirmière, il s'agit d'un lieu de socialisation et d'entraide où chacun vient pour se reconstruire, reprendre confiance en soi et, pour certains, entamer une réinsertion dans la société. « Un GEM, c'est pour rompre la solitude et se faire des amis. Cela peut aussi être un tremplin pour réintégrer le monde du travail. Chacun utilise le GEM comme il l'entend et selon ses besoins et capacités », résumait Nathalie et Patricia, respectivement Présidente et Vice-Présidente du GEM « La Solidarité » à Conflans-Sainte-Honorine.

Comment sont financés les GEM ?

Une convention de financement avec l'ARS est renouvelée chaque année. Le GEM reçoit une dotation annuelle de l'ARS de 75 000 euros et peut également recevoir des subventions de municipalités, de fonds spécifiques et autres organismes pour des projets (Lions Club, ...). Ces subventions permettent le financement des ressources humaines, des charges courantes, de l'investissement et des activités de la structure.

LES TEXTES EN VIGUEUR

- Articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du Code de l'action sociale et des familles ;
- Circulaire n° DGCS/SD3A/2011/103 du 17 mars 2011 relative à la répartition de la contribution de la CNSA au financement des ARS prévue au VI de l'article 85 de la LFSS 2011 ;
- Arrêté du 13 juillet 2011 pris pour l'application de l'article L. 14-10-5 du code de l'action sociale et des familles et fixant le cahier des charges des groupes d'entraide mutuelle mentionnés aux articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du même code ;
- Instruction n° DGCS/SD3/CNSA/2011/301 du 26 juillet 2011 relative à l'application du cahier des charges des groupes d'entraide mutuelle fixé par arrêté du 13 juillet 2011 prévu à l'article L. 14-10-5 du code de l'action sociale et des familles et au pilotage de ce dispositif par les agences régionales de santé.



Une organisation et un fonctionnement innovant

L'organisation et le fonctionnement des GEM sont fondés sur les idées et les compétences de chaque membre. Ce sont les adhérents qui font vivre le GEM et qui participent à toutes les instances de décisions.

Compte tenu de leur fragilité, ils sont soutenus par un animateur salarié et sont parrainés par une association gestionnaire, par exemple CCAS, association tutélaire, structure ou établissement médico-social comme la Fondation des Amis de l'Atelier.

L'animateur donne vie et sens à un groupe d'adhérents en utilisant les capacités de chacun. Il est l'interlocuteur privilégié des adhérents. Autonome et polyvalent, il s'occupe de la gestion interne du GEM avec les adhérents (organisation du fonctionnement du GEM, courses, sorties et autres activités) et assure la constance dans l'accompagnement de la logistique. Il est souvent amené à travailler avec des bénévoles.

Contrairement à l'accompagnement en établissement ou service médico-social, l'animateur ne s'inscrit pas dans une démarche thérapeutique avec les adhérents mais plutôt dans une dynamique d'« empowerment* » et du « prendre soin ».

* appropriation ou réappropriation de son pouvoir

Les missions de l'animateur sont assez larges et peuvent se décliner en 3 axes majeurs : l'accompagnement des adhérents vers plus d'autonomie dans l'esprit du GEM, la participation aux actions collectives menées par le GEM et la participation au travail d'équipe et partenarial.

Les difficultés majeures dont témoignent les animateurs des GEM sont « la gestion des conflits entre adhérents : ce sont souvent des petits conflits, qui pour eux sont très importants (une remarque, un mot mal interprété ou mal ressenti) » mais également le fait de « les mobiliser, leur donner envie d'avoir envie ».

Le fait que l'animateur soit un salarié physiquement isolé est un point important de vigilance qui implique nécessairement qu'il participe à des colloques, formations et réunions avec d'autres GEM. Cependant les animateurs des GEM de la Fondation sont unanimes sur le fait que, même en étant éloignés géographiquement de la Fondation, ils ne se sentent pas isolés et les éventuels problèmes rencontrés dans le cadre de leurs fonctions ou questionnements divers en lien avec leurs fonctions se trouvent toujours solutionnés grâce à leurs échanges très réguliers avec leur directeur.

La Fondation des Amis de l'Atelier inscrit également son action dans les recommandations du Collectif National Inter-GEM (CNIGEM), elle est active dans l'animation du collectif.

Quid de la place du directeur du GEM ?

Au GEM, le directeur n'est pas au cœur du projet, ni de l'admission, ni du fonctionnement. Il doit accepter une forme de distance vis-à-vis du GEM, tout en en étant responsable.

Au GEM, la gestion quotidienne est entièrement assurée par les adhérents avec l'appui de l'animateur, et sa présence dans les instances du GEM est limitée. Pour autant, comme tous les autres directeurs d'établissements et services de la Fondation, le directeur est garant de prestations de qualité, de l'optimisation des ressources, du respect des budgets, de l'application des procédures internes et du respect de la réglementation en vigueur. Il est ainsi responsable du bon fonctionnement des GEM et doit être garant de sa gestion administrative, technique et logistique. Il a également la responsabilité de l'accompagnement du salarié qui est un salarié de la Fondation.



Un dispositif souple

Le dispositif GEM est un dispositif fragile mais équilibré et conçu pour être le plus souple possible, où les adhérents sont responsables du fonctionnement du service. Les plages d'accueil sont adaptées au besoin des adhérents et permettent un accès aux locaux notamment l'après-midi, voire en soirée.

Outre les activités qui sont proposées et organisées par les adhérents (avec le soutien de l'animateur, et en cas de besoin avec des bénévoles), l'ouverture vers l'extérieur est essentielle.

Yolande et Patricia, adhérentes, expliquent qu'elles aiment être dans les locaux du GEM pour « la mosaïque, le dessin et les séances d'écoute musicale (ndlr : séances animées par un bénévole, une heure par semaine) mais qu'elles apprécient d'aller au Conservatoire à quelques centaines de mètres pour répéter la chorale car « notre groupe s'entraîne pour aller chanter lors du Téléthon, du Sidaction et de la Journée de la santé mentale ».

Les partenariats témoignent de l'esprit d'ouverture vers la cité qui caractérise la démarche d'entraide entre des personnes fragiles qui sont désireuses d'aller vers plus d'autonomie. Les partenariats peuvent être multiples avec le milieu associatif, la commune d'implantation, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les acteurs de l'offre de soins et d'accompagnement et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

CE SONT LES ADHÉRENTS QUI EN PARLENT LE MIEUX

Vincent est un des piliers du GEM « La Tortue qui trotte » à Rambouillet, il y a une place d'honneur : « J'ai connu le GEM grâce à une amie de maman qui travaille à la mairie. Je viens tous les jours au GEM et comme cela je m'ennuie moins. J'ai besoin d'avoir un planning. Le dimanche, quand le GEM est fermé c'est très dur pour moi alors je vois mes copains du GEM et on va au cinéma ou on va boire un café à l'extérieur. Le GEM c'est l'amitié mais aussi la connaissance des différences et de la maladie des autres. Quand je reste chez moi je regarde la télé et je bouquine mais grâce au GEM je sors, je vais à l'Aquarium de Paris. »

Emmanuelle insiste sur l'importance du « pair to pair » et sur le fait qu'au GEM c'est « rien pour nous, sans nous ». C'est en se renseignant sur sa maladie qu'elle découvre l'existence des GEM. Ce qu'elle trouve au GEM « tout le monde est au courant de ma maladie et l'accepte. Ici, je viens quand je veux, si je veux. Ici, j'ai le droit

d'être qui je suis, avec ma maladie. Ici, personne ne me juge ».

Emmanuelle souhaite préciser sa définition du GEM, « une association d'usagers, de gens en souffrance psychique, mentale et psychiatrique » et précise que l'autorégulation et les échanges font partie du mieux être « quand il y a un problème ou qu'un adhérent "va trop loin" dans le GEM on se parle, on s'explique et on se respecte ».



Le non-jugement est repris par *Claudine* qui s'explique : « À l'annonce de la maladie psychique le vide se fait dans le répertoire amical. Au GEM, j'ai retrouvé des amis et beaucoup de solidarité. Au GEM, je peux me lâcher, rire, car malgré la maladie on a le droit de rire ».

Le témoignage de *Fabrice* est poignant. Il fréquente le GEM depuis sa création et vient tous les jours : « Quand je suis au GEM je vais bien. Quand je rentre chez moi cela ne va pas et j'ai des idées sombres, très sombres ». Un parcours compliqué et ponctué de séjours à l'hôpital, *Fabrice* se sait fragile et le dit, devant l'ensemble des adhérents. « Le GEM c'est ma famille, mes amis. Au GEM personne ne me juge et on se comprend sans parler. Pour moi c'est vital de voir du monde, de discuter, de sortir. Parfois c'est moi qui organise des sorties au cinéma. Ce que j'aime aussi c'est le « droit de ne rien faire ». J'aime observer les autres adhérents lors de leur atelier cuisine ou decopatch. Le mercredi soir je participe au dîner du GEM et je passe tous les

Une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration et un Bureau du CA.

Les adhérents se réunissent en association, organisent la vie du GEM et prennent les décisions à travers plusieurs instances : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau du CA.

Les membres du GEM sont invités à adhérer. L'adhésion au GEM engage ses membres à participer selon leurs choix et leurs possibilités à la vie du groupe dans un esprit d'entraide.

La première instance est l'Assemblée Générale : chacun peut s'y exprimer. C'est le regroupement de tous les membres pour approuver (ou désapprouver) les bilans de l'année écoulée et pour définir les orientations pour l'année à venir. Les adhérents du GEM participent de plein droit avec voix délibérative aux Assemblées Générales. Les animateurs et représentants du parrain participent à ces deux instances avec voix consultative. Le Conseil d'Administration est une émanation de l'Assemblée Générale. C'est un lieu de réflexion, de proposition, de décision. Les membres du Conseil d'Administration reçoivent une délégation de l'Assemblée Générale pour gérer les affaires courantes et pour assurer le pouvoir électif.

Le Bureau du Conseil d'Administration (Président, Secrétaire, Trésorier) pose le cadre de travail et assure le fonctionnement général de l'association au quotidien. ■

Nos particularités et nos réflexions à la Fondation des Amis de l'Atelier

Aujourd'hui, avec ses 4 GEM, la Fondation des Amis de l'Atelier s'inscrit pleinement dans son projet institutionnel et son projet stratégique, qui visent notamment à développer le lien social et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Afin d'encourager cette dynamique, la Fondation s'engage à les valoriser auprès des autres établissements et services de la Fondation comme à l'extérieur, et à accompagner les salariés des GEM afin de pouvoir développer toujours plus de partenariats et de synergie au niveau local et développer la connaissance et la reconnaissance des adhérents du GEM dans la Cité.



jours déjeuner avec les autres adhérents. C'est un moment important pour moi car chez moi, je ne mange pas beaucoup. Pour moi, manger seul c'est comme se sentir à l'abandon. C'est un moment de convivialité partagé. « Au GEM, j'ai appris à dire non, à me respecter et me faire respecter ». « Le GEM c'est que du bien. Je suis naturel, je suis moi-même. On parle... on parle vraiment. On s'autoprotège par les autres. On se fait du bien ».

Azzedine : « Par timidité je n'osais pas aller au GEM et puis un jour je suis venu et j'ai été très bien accueilli par deux adhérents. Ils m'ont offert un café et je me suis tout de suite senti accepté. Depuis que je viens au GEM (ndlr : depuis 2 mois), tout a changé dans ma vie. Je vois de nouvelles personnes, je passe à la radio, je discute. Je me sens moins timide. Avant je n'avais que mes copains du foot et maintenant j'ai aussi mes copains du GEM ».

Myriam, elle, a connu le GEM par l'infirmier du CMP et vient dès qu'elle le peut : « Au GEM on oublie tout, on ne cogite pas. Avant je restais



chez moi, je regardais la télévision et je faisais de l'ordinateur. Maintenant au GEM je discute, je rigole, je fais des perles et du tricot. Au GEM, tout est basé sur la confiance. On se fait mutuellement confiance ».

Yacine : « Le GEM me permet de rencontrer du monde, de discuter et de sortir de l'isolement. Le GEM m'a aussi permis de devenir plus autonome et de m'aider indirectement à

réaliser des objectifs qui me tenaient à cœur. En général, le GEM m'a permis, après un séjour à l'hôpital, de récupérer, me relever et repartir du bon pied. Au GEM, j'aime faire différentes choses. De la peinture, de la mosaïque ou bien passer un peu de temps devant internet. J'aime beaucoup lire donc j'en profite parfois pour ramener un ou plusieurs bouquins et les feuilleter ou me plonger dedans. Nous organisons aussi, avec d'autres adhérents, divers ateliers comme le cinéma ou la philosophie. »

Merci aux adhérents du GEM « La Solidarité » de Conflans-Sainte-Honorine, du GEM « Arc-en-Ciel » de Poissy, du GEM « À Nouveau » de Varennes et du GEM « La Tortue qui trotte » de Rambouillet pour leur accueil chaleureux !

Retrouvez
le film du GEM
« La Tortue
qui trotte »

VOIR LE FILM



NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

Marc Bourquin,

DIRECTEUR DU PÔLE « MÉDICO-SOCIAL »
DE L'ARS ILE-DE-FRANCE

« Philosophiquement, on s'inscrit dans l'idée de la personne en situation de handicap psychique actrice de son propre accompagnement. En cela c'est très moderne. C'est un des moyens de désinstitutionnalisation intelligent pour les personnes en situation de handicap psychique ou les personnes cérébro-lésées*, qui permet une passerelle à la sortie de séjours en milieu hospitalier.

Un GEM est un outil souple, une structure légère, qui propose des activités, des sorties, des visites, des séjours ou tout simplement des repas pris ensemble. Le lien est créé par le simple fait de se réunir.

Les GEM intéressent également l'ARS, car nous avons de bonnes raisons de penser qu'ils évitent des hospitalisations psychiatriques. Des études en cours, permettront de chiffrer cela et de déployer ces structures. Même si l'offre actuelle en Île-de-France est significative (54 GEM), elle est toutefois insuffisante.

Le GEM étant une structure souple, il est nécessaire d'être vigilant et pouvoir être attentifs à des indicateurs comme une sous-activité chronique ou le recrutement et la formation des professionnels. Pour l'animateur, travailler dans un GEM peut s'apparenter à un travail sans filet. Il a un rôle à jouer, avec les

adhérents sur l'autorégulation du groupe. Le parrainage d'associations ou de fondations expertes du secteur est très important pour assurer le fonctionnement de ces GEM et le soutien, la motivation et la formation des animateurs.

Je pense qu'il est également important que nous travaillions sur un cahier des charges plus précis en matière d'indicateurs afin d'avoir des évaluations plus fiables.

Quant à l'avenir des GEM, je pense que le format existant peut être optimisé et que l'on peut envisager de créer un autre type de GEM qui en plus de la dimension de lien social pourrait également permettre une passerelle vers l'activité professionnelle.

Pour conclure, je pense qu'il faut se poser, sur chaque territoire, la question des besoins en matière de handicaps psychiques et de la coordination des dispositifs d'accompagnement parmi lesquels les GEM ont toute leur place.»

*8 des 54 GEM d'Île-de-France sont consacrés aux cérébro-lésés

stimuler la prise d'initiatives et d'autonomie, favoriser l'entraide, la solidarité et le partage entre les membres et faciliter les relations entre les participants et la communauté environnante, et contribuer à une perspective d'insertion sociale et professionnelle.»

Jean-Yves Mener a œuvré pour parrainer et aider ainsi à la création de nombreux GEM en Bretagne notamment. « J'ai confiance en l'avenir des GEM. Il faut clarifier les rôles des parrains et des gestionnaires et proposer des modèles de convention clairs. Les GEM c'est l'une des rares lois intelligentes de ce siècle. Pour la première fois, on a mis en place un dispositif, ni sanitaire, ni médico-social, financé par le national mais structurellement souple. C'est un coup de génie qui marche tellement bien qu'il y en a maintenant plus de 370 en France.»

Et le GEM, cela représente quoi pour les parents des adhérents ?

Les parents, les familles voient un avant et un après GEM : « Nos grands enfants reprennent de l'assurance, on a plus confiance en eux et ils sortent à nouveau, tissent des liens.»

L'UNAFAM est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs. L'UNAFAM contribue à l'élaboration de la politique de santé dans le domaine de la psychiatrie et défend les familles et les malades auprès des élus et des responsables.

Jean-Yves Mener,

ADMINISTRATEUR DE L'UNAFAM

« Les GEM sont destinés à favoriser la réinsertion sociale de personnes handicapées psychiques. Les objectifs des GEM sont de briser la solitude,

Le GEM en images

Benoît, adhérent au GEM de Varennes-sur-Seine, a réalisé ces illustrations afin d'expliquer ce qu'est un GEM.



Michèle Poulain,

MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES
SOCIALES, AU CCAS ET À LA JEUNESSE
VILLE DE RAMBOUILLET

« Nous soutenons le GEM et avons soutenu auparavant le pré-GEM depuis 3 ans, sous le mandat de Monsieur Larcher puis sous le mandant de Mr Robert, maire actuel de Rambouillet.

Pour nous, le bien-être des habitants de notre ville est une question vitale. Nous souhaitons que tous puissent vivre le mieux possible. C'est logique d'avoir un GEM sur la ville car il existe un réel besoin local pour ces personnes d'être intégrées dans la ville et de créer du lien social.

Au début, c'est un pré-GEM qui a été mis en place, faute de financement. Il était ouvert un jour par semaine dans une salle de la MJC de la Ville à travers un partenariat entre la MJC, la Ville et le pré-GEM.

Un noyau dur d'adhérents s'est constitué et a fait vivre cette structure. Rapidement les adhérents se sont inscrits dans la dynamique de la ville et ont intégré la vie municipale et les événements locaux.

Cette participation à la vie locale est très valorisante pour tous.

Depuis la création du GEM, nous venons régulièrement à la rencontre des adhérents et voyons toutes les activités qu'ils font et relatent dans leur gazette.

Nous sommes globalement très impliqués sur la santé mentale. Nous avons mis en place un Conseil Local de Santé Mentale en 2015 et nous avons eu le plaisir d'accueillir, à travers le GEM,

la manifestation psycyclette, rallye cycliste organisé par l'UNAFAM.

Je suis fière des adhérents et de l'équipe du GEM ! »

Jean-Marc Josse,

RESPONSABLE ANTENNE
DE LA RADIO RVE 103.7
PARTENAIRE DU GEM

Partenaire depuis 3 ans du GEM « La Tortue qui trotte », Jean-Marc Josse nous explique comment s'est construit ce partenariat.

« J'ai connu le GEM de Rambouillet à travers son animatrice qui est d'abord une amie. Elle m'a parlé du GEM et tout de suite cela m'a intéressé.

Je suis venu partager un café et voir de quelle manière je pouvais donner du sens à un partenariat entre la radio et le GEM.

J'ai rapidement proposé un atelier radio.

Le principe ? C'est venir au GEM, une fois par mois, faire un enregistrement d'une heure en interviewant les adhérents. Au début, je menais les interviews... rapidement ce sont les adhérents qui ont mené leurs interviews, entre eux. La confiance s'est installée petit à petit et certains adhérents qui, au départ, restaient en retrait, sont maintenant très partants pour participer.

Mon rôle ? Venir avec le matériel d'enregistrement, les rassurer, leur permettre d'oser... et leur permettre de diffuser ensuite sur notre radio, le dernier dimanche de chaque mois,

leur chronique qui dure 4 à 5 minutes et qui est diffusée dans un périmètre de 35 km autour de Rambouillet.

Cette chronique est importante pour les adhérents. C'est d'abord se surpasser, se livrer et être écouté, mais c'est aussi se faire connaître et reconnaître.

Les chroniques sont passionnantes, souvent fortes, émouvantes. Et pour moi, c'est également très important, car cela m'apprend à relativiser, à prendre les gens comme ils sont. Cela correspond aussi à un chemin personnel, à une philosophie de vie ».

Jean-Marc Josse parle autour de lui de ce partenariat avec le GEM et invite des personnes de l'extérieur à ces enregistrements pour leur faire connaître le GEM : « C'est important pour le GEM et pour nous tous, de créer des partenariats et d'avoir un rayonnement local ».

Et de conclure : « Avant, je venais au GEM en tant que professionnel, maintenant je viens aussi comme ami dans un esprit de partage et d'écoute ».

Les émissions ne sont pas encore en podcast sur le site de la radio, mais déjà en écoute pour certaines sur le site de la Fondation des Amis de l'Atelier.



**Merci à Benoît
pour son talent et
ses dessins.**



Les GEM à la Fondation des Amis de l'Atelier



GEM À NOUVEAU

10 route de Cannes
77130 Varennes-sur-Seine
Tél. : 01 60 70 33 08
gemdevarenes@amisdelatelier.org



GEM LA TORTUE QUI TROTTE

54 rue d'Angiviller
78120 Rambouillet
Tél. : 01 30 88 91 53
gemrambouillet@amisdelatelier.org



GEM ARC-EN-CIEL

38 boulevard de la Paix
78300 Poissy
Tél. : 01 39 65 59 82
gemdepoissy@amisdelatelier.org



GEM LA SOLIDARITÉ

26 rue du Général Sarrail
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél. : 01 39 75 82 30
gemdeconflans@amisdelatelier.org

Depuis plus de 50 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne 2 700 personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein de ses 66 établissements et services. Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie. La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry • Tél. : 01 46 29 59 00
Site web : www.fondation-amisdelatelier.org